

Le président Macron veut expérimenter à Marseille la casse de l'Ecole publique et la destruction des statuts

Présentant le 2 septembre son plan pour le Grand Marseille, le président de la République a annoncé un statut dérogatoire spécial pour 50 écoles marseillaises dès la rentrée 2022. Dans ces écoles, les directeurs choisiront les enseignants et disposeront d'une large autonomie pour adapter les horaires, les rythmes scolaires avec la participation « d'acteurs extrascolaires ».

En annonçant la création d'une société « ad hoc », présidée par le maire de la ville et pilotée par l'Etat, il prend le prétexte de la rénovation des écoles pour les placer sous la coupe des collectivités locales.

Dans le second degré, il met en place des micro-collèges et micro-lycées. Dans la continuité de la réforme Vallaud-Belkacem, il souhaite renforcer la liaison école-collège, avec des « enseignants qui seront référents, qui vont accompagner les élèves et penser cette période qui va du CM1 à la 5^e », remettant en cause leurs statuts particuliers.

Il n'hésite pas à s'en prendre aux personnels des écoles publiques, « absentéistes » et « qui font trop la grève » : une véritable déclaration de guerre.

Mais qui a supprimé des postes depuis des années ? Qui n'a pas donné les moyens aux écoles et dans le second degré si ce n'est le gouvernement ?

Le chef de l'Etat veut ouvrir une brèche supplémentaire contre le statut des personnels et le cadre national de l'Ecole publique.

Les annonces de Président de la République sont totalement cohérentes avec les 12 engagements du « Grenelle » de Blanquer qui prévoient la déréglementation à tous les étages de l'Ecole, l'éclatement des règles, des statuts, des droits et du fonctionnement de l'Ecole.

L'Ecole publique ne peut se concevoir, pour jouer totalement son rôle dans l'instruction de tous les élèves, qu'en préservant les statuts, en créant des postes, en arrêtant de la soumettre à toutes les pressions extérieures.

La FNEC FP-FO s'oppose à cette expérimentation. Elle sera aux côtés de tous les personnels dans le refus de leur faire porter la responsabilité des dysfonctionnements, contre la mise à sac de l'Ecole de la République.

à Montreuil, le 3 septembre 2021